

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N^{os} 1625 à 1639

présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« unit »,

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« chaque génération et les générations entre elles. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.

Ces amendements identiques ont été déposés par 15 députés :

Adt n°	1625	de	Mme	Jacqueline Fraysse
Adt n°	1626	de	M.	André Chassaigne
Adt n°	1627	de	M.	Marc Dolez
Adt n°	1628	de	M.	François Asensi
Adt n°	1629	de	M.	Bruno Nestor Azerot
Adt n°	1630	de	Mme	Huguette Bello
Adt n°	1631	de	M.	Alain Bocquet
Adt n°	1632	de	Mme	Marie-George Buffet
Adt n°	1633	de	M.	Jean-Jacques Candelier
Adt n°	1634	de	M.	Patrice Carvalho
Adt n°	1635	de	M.	Gaby Charroux
Adt n°	1636	de	M.	Alfred Marie-Jeanne
Adt n°	1637	de	M.	Jean-Philippe Nilor
Adt n°	1638	de	M.	Nicolas Sansu
Adt n°	1639	de	M.	Gabriel Serville